



## Communiqué de presse

### La fial salue l'orientation de la discussion quant à l'avenir de la politique agricole

**La Fédération des industries alimentaires suisses (fial) salue la vision générale du Conseil fédéral qui servira de base à la discussion sur les éléments stratégiques de la future politique agricole. Un groupe de travail de la fial va examiner plus en détail les propositions du Conseil fédéral dans les semaines qui viennent. Sur la base de cette analyse et de ses prises de position existantes relatives à la politique agricole et aux accords de libre-échange, la fial se positionnera face aux propositions concrètes du Conseil fédéral, vraisemblablement en mai 2018.**

L'industrie alimentaire suisse a besoin de conditions-cadre compétitives. Ceci vaut autant pour les marchés d'approvisionnement que ceux d'écoulement. Déjà dans sa prise de position de 2005 relative à la politique agricole, la fial avait indiqué que l'industrie alimentaire ne pouvait soutenir sa compétitivité, et partant, son lieu de production en Suisse, que si elle pouvait user d'économies d'échelle et, pour ce faire, conquérir de nouveaux marchés d'exportation. Pour qu'elle puisse atteindre ce but, il ne faut pas qu'on lui impose des handicaps sur les coûts, en l'occurrence sur les prix d'approvisionnement des matières premières. Dans cette perspective, la fial se montrait favorable au libre-échange avec l'UE dans le secteur agro-alimentaire, dans une prise de position de 2007 qui reste toujours d'actualité.

La fial indique que, depuis longtemps déjà, l'agriculture et le secteur alimentaire helvétiques sont confrontés à l'ouverture croissante des marchés, ce qui occasionne une augmentation de la circulation transfrontalière des matières premières agricoles aussi bien que des produits transformés ainsi que de la pression de la concurrence et sur les prix. Ce constat est plus valable que jamais. La fial indique également depuis des années que cette évolution devrait être supportée par un rapprochement progressif des prix des matières premières agricoles suisses destinées à la transformation avec le niveau européen.

Les propositions actuelles du Conseil fédéral seront analysées les semaines qui viennent par un groupe de travail interne de la fial. Font notamment partie de ce groupe des représentants des entreprises affiliées aux associations sectorielles qui sont elles-mêmes membres de la fial. Les résultats de ce groupe de travail seront probablement soumis au Comité directeur de la fial en mai 2018.

Les prises de position de la fial actuellement valables quant à la politique agricole et au libre-échange entre la Suisse et l'UE dans le secteur agro-alimentaire peuvent être téléchargées sur [www.fial.ch](http://www.fial.ch) (Documents).

Interlocuteur en cas de question:  
Urs Furrer, Co-Directeur  
Tél. 079 215 81 30

Berne, le 6. février 2018

Internet:

[www.fial.ch](http://www.fial.ch)

Sekretariate:

<input checked="" type="checkbox"/>	Münzgraben 6 CH-3011 Bern Tel 031 310 09 90 Fax 031 310 09 99	<input type="checkbox"/>	Worbstrasse 52 Postfach 160 CH-3074 Muri b. Bern Tel 031 352 11 88 Fax 031 352 11 85	<input type="checkbox"/>	Thunstrasse 82 Postfach CH-3000 Bern 6 Tel 031 356 21 21 Fax 031 356 00 65
-------------------------------------	--	--------------------------	--	--------------------------	--